

Conditions générales de participation à la Compétition

§ 1 Promotion / Loterie

Delticom AG, Brühlstraße 11, 30169 Hanover, Allemagne (ci-après référencé en tant que « Delticom ») organise la « Compétition Continental ». Continental AG agit en tant que sponsor des prix. La participation à la promotion est sujet exclusivement aux conditions générales de participation indiquées ici.

§ 2 Gagner / Prix

Dans le cadre de la compétition, 2x enceinte Marshall Kilburn II, 10x casque Marshall Major IV BT, et 30x écouteurs Marshall Minor III seront mis au tirage au sort après l'achat d'au moins deux pneus de marque Continental.

§ 3 Conditions de participation à la Compétition

En participant au tirage au sort, l'utilisateur accepte ces conditions de participation. La participation à la compétition est volontaire et gratuite. La participation à la compétition est seulement possible avec le nom de l'utilisateur ; l'âge minimum de participation est 18 ans et la participation est seulement pour les personnes naturelles, seulement si elles ne sont pas légalement incapacités. Un paiement en espèces du prix ou un échange est exclu, même partiellement. Le droit au prix n'est pas transférable/assignable.

§ 4 Implantation et traitement

La période de participation est le début du tirage au sort du prix le 13/10/2023 à 00 :00 jusqu'au 07/01/2024 à 23 :59.

Afin de participer au tirage au sort, le participant doit acheter au moins deux pneus Continental sur 123pneus.fr et entrer son nom complet et les informations de contact requises dans le formulaire de participation sur la page de confirmation de la commande et cocher la case « Participer à la promotion ».

La personne dont le nom est lié à l'adresse e-mail enregistrée est éligible à la participation. Le gagnant sera sélectionné aléatoirement par ordinateur après la fin de la compétition et le jour suivant et sera notifié par Delticom via -mail. Les données personnelles des participants seront collectées et traitées seulement dans le but de gérer le tirage au sort et seront transmises à Continental AG qui peut également entreposer ces données personnelles durant le tirage au sort, dans la mesure où l'entreposage et la transmission est nécessaire pour le bon fonctionnement du tirage au sort et ces informations seront supprimées après la fin du tirage au sort. Le prix sera transféré par Continental AG après la fin de la période de l'opération.

Delticom se réserve le droit de changer, annuler, ou mettre fin à la compétition à tout moment sans avertissement préalable et sans donner de raison. Si pour raisons techniques (ex : virus sur le système informatique, manipulation ou erreur matérielle ou logicielle) ou raison légales une étape de la compétition ne peut pas être exécutée correctement, Delticom se réserve le droit de mettre fin à la compétition immédiatement. Le comportement d'un participant peut mener à l'annulation de la compétition, en particulier et/ou dans le cas d'un manque évident de volonté de participer, si le participant est membre d'un soi-disant groupe de vote, communauté à clic, ou groupe similaire, et utilise ceux-ci pour soutenir sa participation et ainsi gagne un avantage. Dans ce cas, Delticom peut exclure certains participants individuels (même rétrospectivement). Dans le cas d'exclusions, le prix sera de nouveau mis au sort parmi les participants. Des changements aux conditions de

participation et l'annulation du tirage au sort sera annoncé par Delticom sur la page Internet et par e-mail.

§ 5 Protection des données, base légale pour le traitement des données, régulation de protection des données

Delticom AG est le membre responsable selon la loi de protection des données tel que défini par l'article 4 no. 7 du règlement général sur la protection des données de l'EU (RGPD). Vous pouvez contacter notre officier de protection des données en envoyant un e-mail à datenschutz@delti.com ou en envoyant un courrier postal à l'adresse ci-dessus avec le mot clé « protection des données ». La base légale pour le traitement des données mentionnées est l'article 6 paragraphe 1 b) RGPD (« exécution du contrat »). Nous traitons les informations personnelles dans le but d'inscrire, exécuter et traiter l'opération. Nous collectons et stockons les réponses du sondage dans un but de marketing (ex : pour la création de slogans publicitaires ou pour la prévision d'opérations de marketing. Durant la période de stockage des réponses du participant, un lien entre les réponses du participant et le participant est techniquement possible, mais pas voulu. Nous tirons des conclusions générales des réponses données.

Toutes les données personnelles seront entreposées pendant trois ans dès le début de l'année suivante en accordance avec les périodes limites de stockage (critère de stockage). L'autorisation de stockage est tirée de l'article 6 paragraphe 1 c) RGPD si nous devons faire un archivage obligatoire pour des raisons légales et de l'article 6 paragraphe 1 f) RGPD (« intérêt légitime »). Il est de notre intérêt légitime d'entreposer les informations dans un objectif de défense légale jusqu'à la fin de la période limite de plainte des participants après la fin de l'opération. Le traitement des données est limité à des buts de vérification. Vous avez des droits de protection des données (aussi appelés droits du sujet des données), en particulier un droit à émettre une objection au traitement mentionné ci-dessus et un droit à l'information. Dans ce contexte, Delticom AG se réfère aux informations de protection suivantes pour plus d'information : <https://www.123pneus.fr/Notice-legale.html>

§ 6 Responsabilité, logiciels tiers

Toute responsabilité de Delticom est limitée à l'intention et la négligence grave. Delticom n'est pas responsable en cas de manipulation ou d'intervention durant la loterie. Cette exclusion de responsabilité n'inclue pas les atteintes à la vie, à l'intégrité physique et à la santé. L'opérateur n'est pas responsable pour des problèmes ou malfunctions techniques des réseaux de téléphone ou de connexion téléphoniques, de systèmes de réseau en ligne, serveurs, fournisseurs, matériel ou logiciel informatique, e-mail ou informations reçues suite à un problème technique ou un encombrement des données sur Internet, le réseau téléphonique, un site Internet ou une combinaison des cas ci-dessus. De plus, l'opérateur n'est pas responsable des dégâts aux logiciels ou matériel des participants causé par ou résultant de la participation à l'opération. L'opérateur n'est pas responsable des défauts ou dégâts au prix.

§ 7 Exclusion de participation à la Compétition

Les employés de Delticom et les entreprises associées et affiliées ne sont pas éligibles à la participation. Un recours légal est exclu. La participation à cette opération est exclusivement sujette aux conditions listées ici.

